

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/12/2015

Délibération n° D-2015-468

**Clauses Sociales dans les marchés publics - Convention de
prestations de services avec la CAN par la mise en place d'une
cellule d'appui territoriale**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY

Excusés :

Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Amaury BREUILLE.

Direction de la Commande Publique et Logistique

**Clauses Sociales dans les marchés publics -
Convention de prestations de services avec la CAN
par la mise en place d'une cellule d'appui territoriale**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort dispose d'une expérience significative dans le domaine des clauses sociales, qu'elle a mis en œuvre entre 2007 et 2014 dans le cadre réglementaire du Projet de Rénovation Urbain et Social.

Elle dispose également au sein de la Direction de la Commande Publique d'un poste de chargé de mission qui lui a permis d'étendre les clauses sociales dans l'ensemble de ses marchés publics.

Ce dispositif est par ailleurs en développement puisque les différents partenaires institutionnels (Etat, Région, Département) conditionnent leur cofinancement à l'insertion de clauses sociales dans les marchés.

La Communauté d'Agglomération du Niortais souhaite conduire une expérimentation à compter du 1er janvier 2016 et pour un an, en mettant en place une cellule d'appui territoriale pour le développement des clauses sociales dans ses propres marchés, ceux des communes membres (hors Niort) et des bailleurs sociaux.

Pour ce faire, elle souhaite s'attacher l'expérience et les compétences de la Ville de Niort, notamment celle de la chargée de mission.

Une convention formalise les prestations attendues dont le coût annuel s'élève à 24 000 €.

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2015,

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de prestation de services avec la CAN ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer ainsi que tous les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOpte**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 42 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 3 |

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE